

LES ECOLES

Histoire de l'École des Filles

En rendant l'école obligatoire pour garçons et filles, la loi Jules Ferry amena la construction, en 1884 d'un imposant édifice l'École des Filles.

C'est cette date qui explique l'allure assez majestueuse du bâtiment, le fronton qui, pour un village encore modeste, détone un peu, les magnifiques fenêtres, le portail imposant, l'œil de bœuf avec de part et d'autre les lettres R. F.

Au lendemain des lois Jules Ferry, rien n'était trop beau pour les écoles de la République.

Ce grand vestibule qui servait de préau, cette salle de classe immense avec son plafond soutenu par des piliers, c'était l'idée qu'on se faisait du confort scolaire.

Au premier, l'appartement de l'instituteur, avec ses sept fenêtres et ses immenses combles, correspondait à la dignité que revêtait alors la fonction. Au premier plan à droite, il y avait une fontaine : très grande, ronde, prolongée par un lavoir. Maintenant il s'agit de la Mairie.

Pour l'école des garçons, on garda simplement celle qui servait depuis plus de vingt ans, là où est l'actuel bureau de poste. Jusqu'aux lois laïques, elle avait été confessionnelle (protestante). Mais c'était sans importance, tout le monde était protestant à l'époque. Et mixte.

Au moment de la séparation de l'Église et de l'État en 1905, le presbytère qui appartenait à la commune devint l'école des garçons : c'est là que fonctionne actuellement le cours préparatoire. Quant à cette école "enfantine" (de 4 à 6 ans à l'époque), elle dut longtemps se contenter du préau qui est au fond de la cour actuelle.